

BLOC NOTES LES ATELIERS CLASSIFICATION

De septembre à décembre 2022, vous serez au cœur du chantier « description des emplois ». Pour vous accompagner dans cette étape essentielle du déploiement de la nouvelle classification, nous vous proposons des ateliers en présentiel d'une durée de 2 h 30.

Contenu d'un atelier : analyse de cartographie des emplois et de description d'emploi, identification des améliorations nécessaires, exercice de cotation.

Durée : 2 h 30.

Lieux : Amiens, Fitz-James, Saint-Quentin.

Format : 20 participants maximum par session. Un même atelier sera proposé 6 fois (2 sessions par lieu).

Les invitations vous seront adressées quelques semaines avant la tenue des ateliers.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver les dates suivantes :

ATELIER CLASSIFICATION N° 1

- > Session 1 – 16 septembre, 10 h 00-12 h 30 – Amiens
- > Session 2 – 16 septembre, 14 h 00-16 h 30 – Amiens
- > Session 3 – 22 septembre, 10 h 00-12 h 30 – Fitz-James
- > Session 4 – 22 septembre, 14 h 00-16 h 30 – Fitz-James
- > Session 5 – 4 octobre, 10 h 00-12 h 30 – Saint-Quentin
- > Session 6 – 4 octobre, 14 h 00-16 h 30 – Saint-Quentin

ATELIER CLASSIFICATION N° 2

- > Session 1 – 14 octobre, 10 h 00 – 12 h 30 – Amiens
- > Session 2 – 14 octobre, 14 h 00-16 h 30 – Amiens
- > Session 3 – 10 novembre, 10 h 00-12 h 30 – Saint-Quentin
- > Session 4 – 10 novembre, 14 h 00-16 h 30 – Saint-Quentin
- > Session 5 – 17 novembre, 10 h 00-12 h 30 – Fitz-James
- > Session 6 – 17 novembre, 14 h 00-16 h 30 – Fitz-James

ATELIER CLASSIFICATION N° 3

- > Session 1 – 25 novembre, 10 h 00-12 h 30 – Amiens
- > Session 2 – 25 novembre, 14 h 00-16 h 30 – Amiens
- > Session 3 – 29 novembre, 10 h 00-12 h 30 – Fitz-James
- > Session 4 – 29 novembre, 14 h 00-16 h 30 – Fitz-James
- > Session 5 – 9 décembre, 10 h 00-12 h 30 – Saint-Quentin
- > Session 6 – 9 décembre, 14 h 00-16 h 30 – Saint-Quentin

Directeur de la publication : Fabrice Grelier
Responsable coordination : Ingrid Cresp
Réalisation : UIMM Picardie
Crédit photos : UIMM Picardie - Freepik
Impression : UIMM

Adresse : 74 rue de Poulainville - CS 50826
80008 Amiens Cedex 1
Tél. : 03 22 71 43 90
Contact : contact@uimm-picardie.fr
Rendez-vous sur uimm-picardie.fr
Suivez-nous aussi sur    

AGENDA

RÉUNIONS SSE

- Réunion des chargés de prévention - Amélioration de la culture sécurité en entreprise – 20 septembre 2022 à Fitz-James et 27 septembre 2022 à Saint-Quentin
- Commission SSE d'information (balayant tous les thèmes d'actualité sur les derniers mois) – 13 octobre 2022 à Fitz-James et 20 octobre 2022 à Amiens

RÉUNIONS JURIDIQUES

- Elections du CSE (en visioconférence) – 18 octobre ou 20 octobre de 9 h à 12 h

RÉUNIONS NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

- Réunion #07 - Mise en conformité des régimes de prévoyance – le 15 septembre 2022 de 10 h à 12 h (en visioconférence)
- Réunion #08 - Les nouvelles règles en matière de rémunération (salaire minimum, prime d'ancienneté, garantie conventionnelle de rémunération...) – 29 et 30 septembre 2022 de 9 h à 12 h (en visioconférence)

DERNIÈRE MINUTE DEVENEZ AMBASSADEUR PROCH'ORIENTATION

Les métiers de l'industrie ne sont pas suffisamment pris en compte dans les choix d'orientation car méconnus alors qu'ils sont porteurs d'emploi et d'avenir. Pour aider les jeunes à construire leur projet d'orientation professionnel, la Région Hauts-de-France a mis en place la mission Proch'Orientation afin de rapprocher les entreprises et les jeunes pour faire découvrir à ces derniers les métiers et formations.

Les jeunes ont besoin du témoignage de professionnels investis et passionnés qui partagent leur expérience et donne une représentation humaine et réaliste des métiers. Les ambassadeurs et ambassadrices Proch'Orientation embrassent une mission volontaire et bénévole : ils vont à la rencontre des jeunes, dans les collèges et les lycées pour témoigner de leur quotidien et de leur parcours. L'implication de chaque ambassadeur dépend de sa disponibilité.

Pour s'inscrire et témoigner :
www.prochorientation.fr

UIMM
Picardie
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

INDUSTRIELS ENGAGÉS
SEPTEMBRE 2022 N° 15

Ensemble, donnons un nouvel élan
à l'industrie.



convention
collective de la
métallurgie
un nouvel élan pour l'industrie

UIMM
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Nouvelle convention collective de la métallurgie : nous y sommes !

Signée le 7 février dernier après six années de négociation, la nouvelle Convention collective nationale de la métallurgie dessine un modèle social plus sécurisé juridiquement, aligné sur les évolutions du travail et adapté aux enjeux de l'industrie.

« Vous le savez, la signature de la nouvelle convention collective de la métallurgie s'inscrit dans un contexte d'adaptation aux évolutions de l'industrie. La refonte du dispositif conventionnel s'impose aujourd'hui à chacune de nos entreprises, et nous avons le devoir de vous accompagner dans son application pour mieux transformer les changements qu'elle introduit en opportunités, au service de l'attractivité de l'industrie ».

Erick Maillet, Président de
l'UIMM Picardie

Des règles communes, visibles et protectrices

La nouvelle Convention collective nationale de la métallurgie a longtemps été un projet ; elle est aujourd'hui à l'agenda des entreprises industrielles. Ce dispositif unique, fruit d'un chantier de simplification d'ampleur, crée un environnement social plus favorable à la compétitivité et au développement des entreprises. Elle constitue le socle des métiers de demain et à ce titre, représente un outil au service de l'attractivité de l'industrie. Concrètement, la nouvelle convention collective redéfinit les composantes de la vie du salarié : le temps de travail, la protection sociale, la santé, les conditions de travail, la rémunération, la reconnaissance des compétences, l'emploi et la formation.

Le magazine des entrepreneurs
de l'UIMM Picardie

UIMM
Picardie
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

« Nous avons signé un accord de méthode portant sur le déploiement et la mise en application du nouveau système de classification. Nous nous sommes dotés d'un comité de pilotage et de suivi afin de garantir cette méthode, de respecter les principes ainsi que le calendrier dont la première étape consiste à cartographier et à définir nos 62 emplois, selon leurs degrés de polyvalence et de responsabilité », témoigne Margaud De-Ré, responsable ressources humaines chez MW France.

Description des emplois et réajustement des pratiques

Pour Zaïna Ansel, responsable ressources humaines France et Belgique chez Ingram Micro Lifecycle : « nous allons déployer la nouvelle convention collective au sein de nos quatre sites en France de manière centralisée et uniformisée ». Le nouveau texte, qui s'articule autour des besoins des entreprises, représente un enjeu de taille pour beaucoup d'entre elles. Ces derniers mois ont été largement consacrés à la description des emplois, étape indispensable avant leur cotation. « Le sujet est sensible, à fort impact social, et il mobilise l'ensemble de l'équipe RH », souligne Margaud De-Ré. Chez Somepic Technologie, Mélissa Rocroy, responsable des ressources humaines, y voit quant à elle « un travail intense mais une remise à plat nécessaire et une opportunité pour réaligner nos pratiques professionnelles ».

Engagés à vos côtés sur les différents chantiers

L'équipe de l'UIMM Picardie vous accompagne dans l'appropriation et la mise en œuvre de la nouvelle convention collective d'ici son entrée en vigueur, le 1er janvier 2024. Nos experts sont à vos côtés pour vous guider, vous informer et vous « outiller » tout au long de cette période de transition. Les principes ont été négociés et décidés par la branche. Vous pouvez donc compter sur l'UIMM Picardie pour répondre à vos interrogations et vos problématiques.

« Nous bénéficions d'un accompagnement très structuré de la part de la branche et tous les moyens sont déployés, des réunions collectives thématiques jusqu'aux ateliers qui permettent la mise en pratique ». Margaud De-Ré, responsable ressources humaines chez MW France, fabricant en équipement automobile situé à Tergnier dans l'Aisne.

« Au-delà de la qualité des conseils juridiques et sociaux, les nombreuses visio-conférences organisées ont l'avantage de donner simultanément accès à plusieurs collaborateurs et d'assurer ainsi une continuité dans les informations ».

Mélissa Rocroy, responsable ressources humaines chez Somepic Technologie, entreprise spécialisée dans la production de petites et moyennes séries de haute précision, à Bouzincourt dans la Somme.

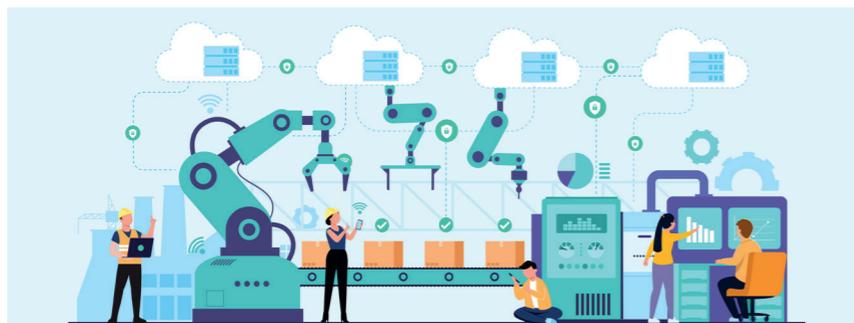
« L'UIMM Picardie est à la hauteur de l'enjeu et nous envisageons de faire appel dans un second temps à un consultant recommandé par l'UIMM Picardie. Quant à notre présence en France sur différents sites, elle nous permet de croiser les informations à la fois au sein de notre équipe RH et avec les UIMM territoriales ».

Zaïna Ansel, responsable ressources humaines France et Belgique chez Ingram Micro Lifecycle, filiale du groupe Ingram Micro, spécialisée dans le recyclage de produits électroniques, à Beauvais dans l'Oise.

Entrée en vigueur en deux étapes :

- 1^{er} janvier 2023 : protection sociale complémentaire
- 1^{er} janvier 2024 : nouvelle convention collective dans son intégralité

Pour plus d'information : ncc@uimm-picardie.fr - Tél. 03 22 71 43 90.



La Fabrique 4.0 : itinéraire d'une industrie en mouvement

Depuis son lancement en avril dernier, la Fabrique 4.0 roule pour l'industrie. La première usine mobile des Hauts-de-France a entamé une tournée de cinq ans sur les bassins d'emploi du territoire.

Point de départ du projet : la création d'un dispositif régional afin de démystifier les métiers industriels et de donner une représentation concrète et réaliste de l'industrie. Ouverte aux jeunes et à leurs familles, aux demandeurs d'emploi, aux professionnels et aux industriels, la Fabrique 4.0 offre une immersion au cœur de l'usine 4.0. Conçue de toutes pièces, la mini-usine itinérante est un espace de découverte et d'expérimentation doté de technologies innovantes. L'occasion d'explorer la diversité des métiers et des savoir-faire, et de démontrer que l'industrie recrute. La Fabrique 4.0 s'est déjà installée à Méaulte, Saint-Quentin, Beauvais et Compiègne où elle propose en parallèle des sessions de jobdatings. Elle sera prochainement à Amiens, Château-Thierry et Nogent-sur-Oise.

Un parcours initiatique et pédagogique

L'approche est pédagogique : la Fabrique 4.0 propose un parcours scénarisé autour d'une ligne de production automatisée. « Les élèves ont été très intéressés par un domaine qui leur est peu familier. Ils ont pu découvrir le Pôle formation Proméo, se représenter une facette du monde industriel et envisager des débouchés post-bac », note Madame Neyrinck, enseignante au collège Georges Sand à Beauvais. Même appréciation au sein de l'équipe enseignante du collège Michelet : « Une visite enrichissante et une découverte pour les élèves et pour nous-mêmes. Nous avons eu le plaisir de bénéficier du témoignage d'étudiants et de l'expérience d'un chef d'entreprise issu de l'apprentissage ».

Attirer pour recruter au plus près des bassins d'emploi

Porté par l'UIMM Hauts-de-France, le dispositif est soutenu par la Région Hauts-de-France, l'OPCO zi, la Caisse d'Épargne Hauts-de-France, en partenariat avec la Région académique Hauts-de-France et Pôle emploi Hauts-de-France. Répondre au besoin de main-d'œuvre et à la faible mobilité géographique et professionnelle : l'UIMM Hauts-de-France s'engage à vos côtés pour valoriser les métiers industriels et susciter des vocations. « J'ai été très surpris par le manque de connaissance de l'industrie et j'ai pris conscience de la nécessité de témoigner de nos parcours, de la filière apprentissage, et de tirer parti des solutions qui facilitent l'accueil des jeunes et des demandeurs d'emploi », relève Jean-Pierre Baudin, gérant de l'entreprise beauvaisienne MIS qui est intervenu, avec des salariés, au sein de la Fabrique 4.0.

Pour en savoir plus sur la Fabrique 4.0 : www.lafabrique-hdf.fr ou contact@lafabrique-hdf.fr



La Fabrique 4.0 en chiffres

- ▶ **60 m²** de surface modulable
- ▶ **1** atelier 3D reconstitué
- ▶ **15 à 30** personnes à bord
- ▶ **1 h 30** de visite
- ▶ **5 ans** de tournée
- ▶ Plus de **20 000** visiteurs attendus par an
- ▶ **6** UIMM territoriales engagées (Picardie, Flandre Maritime, Grand Hainaut, Littoral Pas-de-Calais, Nord Pas-de-Calais Centre, Vimeu)
- ▶ **4** défis majeurs :
 - L'attractivité
 - La mobilité
 - La valorisation
 - La formation